

ECOLE ELEMENTAIRE BLED - SAINT-MAUR-DES-FOSSES

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

JEUDI 15 FEVRIER 2018

Le 15 février 2018 à 18h30 à l'école élémentaire O. & E. BLED se sont réunis en conseil d'école les personnes suivantes :

Directrice : Mme GRAFFEILLE

Municipalité : Mr KOCHER

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : M. Daniel MORELON

Les professeurs des écoles : Mme GAVEAU, M. BACLE, M. CORBION, M. LE DOEUF, Mme CARIERE, Mme MATHIEU, Mme LOFF FERNANDES, Mme SCHMUCK, Mme MADON, Mme PONS, Mme GUEGUEN, Mme MEDALLI, Mme BEGUIN, Mme DASSIBAT, Mme LARBI, Mme PARENT

Pour le RASED : Mme BEAUDOUX, Maitre E

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mme MARTIN, M. FAYOLLE, Mme BECHE, Mme VANHEERSWINGHEL, Mme ROUMIER, M. GIBBE

API : Mme NOE, M. CLEVES

FCPE : Mme PINSAC, Mme FUMERON, Mme BOURGAIN

Secrétaire de séance : Mr CLEVES

La séance débute à 18h40 et se termine à 20h00.

Questions scolaires :

1 – Projet d'école

Le projet d'école se déroulera sur 3 ans. Il s'articule autour de 3 axes :

1. Comprendre ce qu'on lit
 - a. Rendre explicite une information qui n'est qu'évoquée ou supposée, à partir d'indices présents dans le texte
 - b. Enrichir la culture et se familiariser avec la culture écrite et ses codes linguistiques
 - c. Améliorer son dictionnaire de mots connus pour mieux comprendre un texte
 - d. Travail sur les inférences (opération intellectuelle de base de tout raisonnement qui consiste à passer d'une ou plusieurs prémisses à une conclusion)
2. Calcul mental pour lier calculs et raisonnement
 - a. Connaître les propriétés des opérations
 - b. Réfléchir sur la pertinence d'un résultat

- c. Calculer un résultat exact
3. Concentration et calme pour mieux apprendre
- a. Développer sa capacité à se mettre au travail en travaillant sa concentration et son attention
 - b. Agir en faveur de l'engagement et la motivation des élèves

2 – Coopérative scolaire

L'école dispose actuellement de 13 000 € en banque auquel il faut déduire 5 772 € pour le photographe et 1460 € pour le spectacle de Noël.

Les principales dépenses se concentrent sur les sorties de fin d'année à venir.

3 – 2^{nde} Réunions parents/enseignants

Elles seront organisées après les vacances, en mars. Il y aura très peu de réunions plénières avec l'ensemble des parents mais les rendez-vous individuels seront privilégiés (convocation ciblée de l'enseignant ou indication des dates dans le cahier de correspondance).

4 – Fête de fin d'année

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 29 juin de 19h00 à 22h00, sous réserve de l'attribution du matériel indispensable au bon déroulement de la fête par la municipalité.

5 – Points divers

Sortie des enfants durant le temps scolaire : Mme Graffaille indique qu'un mot dans les cahiers noirs rappelle que ces sorties ne sont pas autorisées, sauf pour les enfants qui suivent des rééducations à l'extérieur.

Sortie supplémentaire pour les CM2 : pour compenser l'absence de classe découverte, les parents proposent qu'une sortie dédiée aux 3 classes de CM2 puisse se faire, en supplément de la traditionnelle sortie de fin d'année. Les enseignants et la Directrice donnent leur accord sur le principe de cette sortie et vont réfléchir à un projet. Quelques idées sont évoquées, comme de l'accrobranche ou un Escape Game. Cette sortie pourrait nécessiter une participation financière des familles.

Inquiétude des parents sur le nombre important de grévistes : la FCPE propose de faire un communiqué aux parents de l'école pour expliquer les raisons du mouvement de grèves de début février.

8 – Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école se déroulera à la date suivante :

- Mardi 12 juin 2018 – 18h30

Questions extra-scolaires :

1 – Demandes de travaux

Cf le tableau en PJ

2- Cantine

Mme La Directrice fait le constat suivant :

1. D'une réduction des portions et des quantités de pains (41 pains livrés au lieu de 43 les années précédentes alors que les effectifs augmentent), des erreurs dans les livraisons, des fruits endommagés.
2. que le personnel travaille dans un climat de tension et de stress, qui n'existait pas avant. Dès qu'il y a un problème, ce sont les dames qui en pâtissent, alors qu'elles font très bien leur travail

Réponse de la Mairie : les quantités sont normées (normes GEMRCN) et c'est la première fois que la mairie entend ce type de retour lors d'un conseil d'école. Elle fera un retour précis avec des éléments de réponse lors du prochain conseil d'école. Monsieur Kocher réaffirme la grande qualité de la cuisine centrale, en précisant notamment que la qualité de la viande est la plus haute possible, juste avant le bio.

3 – Problème de communication école/commune

La Directrice remonte une fois de plus qu'elle souhaiterait être informée des changements prévus à la rentrée 2018. Elle déplore l'absence de communication de la part de mairie, découvrant des informations concernant l'école dans les tracts des parents d'élèves ou lors de discussions avec le personnel de mairie. Elle fait également encore une fois la remarque qu'elle ne reçoit jamais de réponses aux messages qu'elle envoie à ses interlocuteurs de la Mairie.

Réponse de la Mairie : Mr Kocher indique que leur supérieur hiérarchique, l'Inspecteur de l'Education nationale (IEN), est informé de ces nouveaux dispositifs et qu'il est leur interlocuteur. C'est à lui d'informer ses équipes. Cependant, M. Kocher a sollicité l'IEN pour organiser une réunion avec les directeurs d'école, il attend qu'une date lui soit proposée.

4 – Mail de la commune adressé aux familles concernant les grèves

Constat : le message envoyé par la Mairie aux familles était mal formulé et pouvait prêter à confusion.

Il aurait été souhaitable de rajouter une mention : « nous invitons les parents à contacter leur école pour connaître le nom des enseignants grévistes et non-grévistes ».

Réponse de la Mairie : Mr Kocher en convient. Plusieurs conseils d'école ont fait le même retour. La prochaine communication de ce genre sera adaptée.

(Les parents d'élèves regrettent que les motifs de grève ne soient pas plus explicites.) -> Les parents présents souhaitent que les motifs de cette grève puissent être expliqués au plus grand nombre de parents.

Questions diverses des parents :

Cours de gymnastique pour les classes de CP : un nouvel enseignant vient de commencer. Néanmoins, les cours perdus par l'absence d'un enseignant ne seront pas rattrapés.

Demande de matériel pour la fête de l'école : les parents d'élève indiquent à Mr Kocher que le message reçu de la Mairie concernant les dates d'indisponibilité du matériel ne laissent qu'une seule date possible potentiellement pour l'ensemble des écoles.

Réponse de la Mairie : ce message a pour but d'alerter sur la grosse concentration de manifestations prévues pour cette période et qu'il convient de faire la demande directement auprès de Mr Kocher qui va essayer de trouver une solution pour satisfaire au mieux toutes les demandes. Il ne peut pas en dire plus pour le moment et attend de recevoir l'ensemble des demandes des écoles de Saint-Maur.

Prix de la pochette photos : certains parents ont pu constater que le prix de la pochette variait si l'on avait un ou deux enfants dans l'école. La directrice précise que la pochette pour un élève était à 17€ et incluait la photo de classe. Pour une fratrie, la pochette était à un prix moins élevé car elle n'inclut pas la photo de classe, la photo de classe seule est à 5€.

La séance se termine à 20H00.